Le programme LIFE « Ruisseaux de têtes de bassins et faune patrimoniale associée »

Le programme européen LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) « Ruisseaux de têtes de bassins et faune patrimoniale associée », porté par le Parc naturel régional du Morvan, en partenariat avec l'Office National des Forêts, le Parc naturel régional du Haut Jura, et l'Association pour le Développement et l'Animation de la Petite Montagne du Jura, a pour objectif d'expérimenter des techniques de préservation et de restauration des ruisseaux en Bourgogne et en Franche-Comté, sur 13 sites naturels remarquables inscrits au réseau Natura 2000.
En 5 ans, plus de 150 actions ont pu voir le jour, sur environ 50 km de cours d'eau.

DES AMÉNAGEMENTS NOMBREUX EN CONTEXTE AGRICOLE

Afin de préserver le cours d'eau du piétinement bovin, des actions d'aménagement et de restauration des rives ont vu le jour. En effet, un peu plus de 8 000 m de clôtures ont été posées, une quarantaine d'abreuvoirs ont été créés, et presque 5 500 m de ripisylve ont été restaurées.
De plus, une cinquantaine d'arches ont été posées. Ce type de franchissement permanent permet le passage des engins agricoles et du bétail sans dégrader la berge et surtout sans créer d'obstacle au déplacement des poissons.
Ces aménagements, construits en accord avec le propriétaire et/ou l'exploitant, sont utilisés lors des diverses opérations sur la parcelle.

Arches et clôtures permettent de protéger le cours d'eau sans perturber l'exploitation de la parcelle. Photo Eric Pesme.

L'AMÉNAGEMENT DE POINTS DE FRANCHISSEMENT PERMANENT : UN DOUBLE OBJECTIF

Restaurer la qualité du milieu n'est parfois pas suffisant. Il faut aussi que les espèces puissent circuler librement. Les études menées en Morvan montrent que les petits cours d'eau sont fractionnés par toute sorte d'aménagements. Par exemple, sur la Cure, 60% du linéaire des ruisseaux affluents est déconnecté.
Huit ouvrages, infranchissables pour la faune piscicole, ont fait l'objet d'aménagement. Des arches métalliques autoportées, ou des ponts en bois, ont permis de restaurer la libre circulation des espèces, tout en assurant le passage de tout type de véhicules.

Aménagement à l'intérieur d'une buse sous une route communale
Photo Sophie Giraud

Mise en place d'une arche métallique sous une desserte rurale
Photo Pierre Durlet

L'OUSSIÈRE - Photo Yvon Letrange

LES ÉTANGS : UN AMÉNAGEMENT PARFOIS NÉCESSAIRE

Source parfois de diversité écologique, ils ont un impact important sur les petits ruisseaux. Ils influencent notamment leur température en réchauffant considérablement les eaux pendant les périodes chaudes, provoquant ainsi la disparition d'espèces telles que la truite. Le programme a permis d'en aménager plusieurs.

En Morvan, 4 étangs ont été aménagés, 2 grâce à avec un moine hydraulique, et 2 par un chenal de contournement. Dans la forêt domaniale de Châtillon, le complexe des étangs Narlins (5 étangs) a été effacé en 2006, afin de limiter leurs impacts sur la faune aquatique et sur les conditions physico chimiques du ruisseau du Canal. La restauration naturelle du ruisseau se poursuit. Les résultats obtenus lors des suivis confirment l'efficacité de l'itinéraire technique choisi.

UNE SENSIBILISATION NÉCESSAIRE

Quels que soient les travaux envisagés, une forte animation auprès des différents acteurs concernés (propriétaires, élus, locaux…) doit se faire. La sensibilisation des professionnels, notamment forestiers, a fait partie intégrante de ce programme.

■ Une démonstration de l'utilisation de kits de franchissement est faite aux professionnels forestiers. Photo Pierre Durlet

QUATRE ESPÈCES À PROTÉGER

L'ECREVISSE À PIEDS BLANCS

Elle est caractéristique des eaux de bonne qualité. Elle se rencontre dans les ruisseaux frais, à courants rapides, riches en abris (souches, racines, blocs, sous berges...). Elle est encore très largement répandue en France puisqu'elle occupe 72 départements. Néanmoins les populations sont de tailles réduites, assez dispersées et en constante régression. Aujourd'hui, les populations d'Ecrevisse à pieds blancs occupent essentiellement les parties les plus apicales des ruisseaux. La modification des habitats des têtes de bassins et la pollution des cours d'eau sont actuellement les principales menaces pour l'espèce. A cela, il faut ajouter l'expansion catastrophique des écrevisses exotiques introduites, qui causent de très importants dégâts sur les populations autochtones.

■ L'ECREVISSE À PIEDS BLANCS A BESOIN D'UNE EAU DE BONNE QUALITÉ ET DE CACHES. Photo Philippe Bailly.

LA MOULE PERLIÈRE

La survie des populations de mulette dépend de la présence de salmonidés, la Truite Fario en Bourgogne, pour servir d'hôtes à leurs larves parasitaires (glochidies). Elles se développent sur leurs branchies de la fin de l'été au printemps suivant. Par la suite, leur installation requiert un substrat stable et meuble à l'état juvénile, et avec de larges galets pour les adultes, qui peuvent vivre plus de 100 ans. La Moule perlière habite les cours d'eau à courant relativement rapide et nécessite une eau de bonne qualité, bien oxygénée et pauvre en calcium.

Les populations sont en déclin dans toute l'Europe. En France, on constate une réduction de 99% de l'effectif en un siècle. Il reste moins d'une dizaine de population dans le Morvan.

■ LA MOULE PERLIÈRE, L'INVERTÉBRÉ À LA PLUS LONGUE LONGÉVITÉ. Photo François Bontemps.

LA LAMPROIE DE PLANER

La Lamproie de Planer vit dans les rivières de taille moyenne à importante. Les adultes migrent vers des zones apicales pour trouver un substrat favorable à la ponte et au développement des larves. Les œufs sont déposés dans du sable ou des graviers. Les larves sont exigeantes en oxygène dissous, elles vivent enfouies dans les sables et les limons organiques pendant 5 ans.

Cette espèce est en forte régression partout. Encore fréquente dans le nord est de la France, elle a quasiment disparu du sud est. Sur les sites considérés, le principal problème rencontré est l'accessibilité et la détérioration des zones de frayères.

■ LA LAMPROIE DE PLANER A BESOIN D'UN BON SUBSTRAT AFIN DE POUVOIR FRAYER. Photo Frédéric Ravenot.

LE CHABOT

Le Chabot occupe les zones apicales des hydro systèmes, souvent associées à la truite. L'espèce affectionne les eaux fraîches, bien oxygénées à faible charge en matière organique. Elle utilise des habitats courants avec un substrat grossier bien diversifié servant d'abri. Les œufs sont déposés en hiver sous des galets des zones de courant. Le Chabot consomme essentiellement des larves d'invertébrés benthiques. Son alimentation est essentiellement nocturne.

En France, l'espèce est assez largement répandue puisqu'elle colonise la majorité des parties amont des bassins hydrographiques. Toutefois, les effectifs sont en régression dans de nombreuses parties de cours d'eau. Les altérations de la qualité et de la diversité des habitats physiques, notamment la détérioration des fonds des cours d'eau constituent la principale menace pour les populations de chabots.

■ LE CHABOT A BESOIN DE FONDS ET DE GALETS PROPRES DANS LES COURS D'EAU.